STRATÉGIE INSTITUTIONNELLE

2026-2029



HAUTE ÉCOLE PÉDAGOGIQUE BEJUNE


HAUTE
ÉCOLE
PÉDAGOGIQUE
BEJUNE
Haute École Pédagogique
des cantons de Berne,
du Jura et de Neuchâtel

SOMMAIRE

5 MOT DU RECTEUR

6 NOS MISSIONS

7 NOS VALEURS

7 NOTRE VISION

8 PRIORITÉS POUR LA PÉRIODE 2026-2029

9 PLAN D'INTENTIONS

19 LISTE DES ACRONYMES



MOT DU RECTEUR

La volonté renouvelée des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel de former les enseignantes et enseignants de l'Arc jurassien dans une haute école pédagogique commune prend corps dans le Concordat intercantonal instituant la Haute École Pédagogique BEJUNE (HEP-BEJUNE) de 2021.

Conformément à ce concordat, le Rectorat fixe les axes stratégiques prioritaires qui se déclinent sous la forme d'un plan d'intentions définissant, pour quatre ans, les objectifs de la HEP-BEJUNE en matière d'enseignement, de recherche et de prestations de services.

Après consultation du Conseil de la HEP ainsi que des organes consultatifs et participatifs, cette vision stratégique globale, ainsi formulée pour l'ensemble de l'institution, est adoptée par le Rectorat. La stratégie et le plan d'intentions constituent la base de l'offre contractuelle à partir de laquelle le Comité stratégique et le Rectorat négocient un contrat de prestations.

Aujourd'hui, avec cette assise intercantonale pérenne et son accréditation fédérale valable jusqu'en 2028, la HEP-BEJUNE peut se prévaloir de son intégration pleine et entière dans le paysage des institutions suisses de formation supérieure. Elle est ainsi appelée, particulièrement pour ses étudiantes et étudiants, à continuer de prouver qu'elle a de « Haute école » non seulement le titre, mais tous les attributs et toutes les qualités.

Haute école chargée de la formation des enseignantes et enseignants, la HEP-BEJUNE peut se profiler par la combinaison, d'une part, de sa mission professionnalisante réservant une place importante à la pratique, et, d'autre part, par sa dimension académique conférant à ses diplômé·e·s la profondeur scientifique et l'ampleur culturelle indispensables à un enseignement humaniste et moderne.

Le statut de haute école suppose l'adhésion individuelle et collective à une culture institutionnelle fondée sur des valeurs communes reconnues et fédératrices : collaboration, professionnalisme, adaptabilité, respect et bienveillance. La stratégie institutionnelle a été élaborée dans une démarche largement participative. Si elle devait déboucher, pour le corps estudiantin et le personnel, sur la conviction partagée d'évoluer au sein d'une haute école reconnue, considérée et innovante où il fait bon se former et travailler, alors une grande partie de nos objectifs seraient atteints.

Maxime Zuber
Recteur de la Haute École Pédagogique BEJUNE

NOS MISSIONS

1. La HEP a pour mission première d'assurer la formation de base du corps enseignant des degrés primaire, secondaires I et II, ainsi que la formation en pédagogie spécialisée.

2. Elle conduit des travaux de recherche appliquée et de développement et intègre ses résultats à l'enseignement.

3. En collaboration avec les services concernés des cantons concordataires, elle organise et promeut la formation continue du personnel enseignant ; elle peut également offrir des cours de formation continue à des tiers.

4. Elle fournit des prestations de services à la demande du Comité stratégique, des cantons concordataires ou de tiers.

5. Elle met à disposition des professionnel·le·s de l'enseignement des ressources documentaires et multimédia en lien avec leur activité professionnelle.

NOS VALEURS

1. La collaboration
2. Le professionnalisme
3. L'adaptabilité
4. Le respect
5. La bienveillance

NOTRE VISION

La HEP-BEJUNE est une institution de référence qui remplit les missions fondamentales de formation, initiale et continue, de recherche et de prestations de services. Elle forme le corps enseignant de demain, conférant à ses membres l'expérience pratique, la profondeur scientifique et l'ampleur culturelle indispensables à un enseignement humaniste, innovant et adapté autant aux enjeux sociétaux qu'aux besoins de la communauté éducative.

PRIORITÉS POUR LA PÉRIODE 2026-2029

AXE 1 Piloter dans une démarche participative

AXE 2 Favoriser les relations recherche – formation – pratique

AXE 3 S'engager en termes de responsabilité sociétale

AXE 4 Collaborer et coconstruire avec les acteurs de son environnement

PLAN D'INTENTIONS



AXE 1

PILOTER DANS UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

ENJEU 1.1
AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE ET INTERCANTONALITÉ

OBJECTIFS	ACTIONS
1.1.1 Dans le cadre de l'exécution de ses missions, veiller au respect de l'autonomie et de la liberté académique de l'institution (art. 10 du Concordat)	1.1.1.1 Convenir d'une procédure d'accès au terrain pour les recherches conduites par la HEP dans les cantons

ENJEU 1.2
DURABILITÉ FINANCIÈRE

OBJECTIFS	ACTIONS
1.2.1 Assurer la durabilité financière de l'institution	1.2.1.1 Adapter les propositions de budgets annuels à l'état d'exécution du contrat dans le cadre de l'enveloppe quadriennale fixée et de la planification financière actualisée
1.2.2 Augmenter la part de fonds de tiers externes	1.2.2.1 Identifier et cibler les opportunités de financements externes 1.2.2.2 Diversifier les visées des financements : projets, événements, déplacements
1.2.3 Accroître les recettes issues des prestations de services et de la formation continue	1.2.3.1 Conclure davantage de contrats de prestations de services

ENJEU 1.3
CULTURE INSTITUTIONNELLE ET PARTICIPATION

OBJECTIFS	ACTIONS
1.3.1 Renforcer les dispositifs de participation du personnel (ComPer) et du corps estudiantin (CDCE)	1.3.1.1 Effectuer une analyse des besoins de la ComPer et du CDCE 1.3.1.2 Mettre en place des espaces de dialogue et d'échanges entre corps estudiantin et représentant·e·s institutionnels (Rectorat, directions des filières) 1.3.1.3 Soutenir les étudiant·e·s de la filière primaire dans la création d'une association des étudiant·e·s

ENJEU 1.4
EFFICIENCE ADMINISTRATIVE

OBJECTIFS	ACTIONS
1.4.1 Développer des projets internes innovants dans un objectif d'efficacité, d'économicité et de sécurité	1.4.1.1 Évaluer les potentialités de l'IA dans l'exécution des tâches administratives
	1.4.1.2 Établir et améliorer les procédures numériques (plateformes) liées aux dossiers des candidat·e·s en collaboration avec les services concernés
	1.4.1.3 Implémenter une gestion électronique des documents (GED) pour la gestion administrative
	1.4.1.4 Consolider et faire connaître la politique de la HEP-BEJUNE en matière de protection des données
	1.4.1.5 Combiner la restitution annuelle des activités de recherche avec les rapports d'activités des membres du PAC

ENJEU 1.5
RÉACCRÉDITATION INSTITUTIONNELLE ET RECONNAISSANCES CDIP DES DIPLÔMES D'ENSEIGNEMENT

OBJECTIFS	ACTIONS
1.5.1 Maintenir et faire vivre un système d'assurance qualité conforme aux exigences de la LEHE	1.5.1.1 Mettre en œuvre un projet visant le renouvellement de l'accréditation de la HEP-BEJUNE
1.5.2 Préparer le renouvellement des reconnaissances CDIP des titres délivrés	1.5.2.1 Mettre en œuvre les recommandations de la CDIP en matière de reconversion professionnelle en filière primaire
	1.5.2.2 Implémenter le nouveau référentiel de compétences (CDIP) en filière de pédagogie spécialisée intégrant une visée inclusive
	1.5.2.3 Finaliser la documentation des qualifications des formatrices et des formateurs de la filière secondaire

ENJEU 1.6
ASSURANCE DE LA RELÈVE ET QUALITÉ DES CONDITIONS DE TRAVAIL

OBJECTIFS	ACTIONS
1.6.1 Mesurer régulièrement la satisfaction au travail du personnel	1.6.1.1 Réaliser un sondage anonyme conduit par un partenaire externe
1.6.2 Entretenir et développer un dialogue constructif avec les syndicats dans le cadre fixé par le Concordat	1.6.2.1 Assurer la tenue de deux rencontres annuelles de l'Intersyndicale avec le Rectorat, dont une avec le COSTRA

AXE 2

FAVORISER LES RELATIONS RECHERCHE – FORMATION – PRATIQUE

ENJEU 2.1 ARTICULATION RECHERCHE, FORMATION ET PRATIQUE	
OBJECTIFS	**ACTIONS**
2.1.1 Soutenir le développement d'un double profil de compétences	2.1.1.1 Consolider la pluralité des profils dans les domaines de recherche, en particulier les enseignant·e·s chargés de recherche (ECR), et les valoriser dans leur carrière professionnelle
	2.1.1.2 Proposer une offre de formation certifiante pour renforcer le double profil de compétences
2.1.2 Promouvoir une relève à l'interne et attirer de nouveaux talents externes	2.1.2.1 Renforcer l'attractivité des postes des membres du PAC en agissant sur le volume et les tâches
	2.1.2.2 Promouvoir les perspectives de formation post Bachelor
2.1.3 Relayer les résultats issus des recherches au sein des formations initiales et continues	2.1.3.1 Avoir davantage de travaux d'étudiant·e·s liés aux projets de recherche en cours
	2.1.3.2 Réviser le dispositif d'accompagnement à la recherche
	2.1.3.3 Accroître les échanges et le partage d'expérience entre les chercheur·e·s et les formatrices ainsi que les formateurs autour des résultats de la recherche
	2.1.3.4 Travailler avec les étudiant·e·s la question du sens des travaux de recherche en formation

ENJEU 2.2 ATTRACTIVITÉ DES FILIÈRES DE FORMATION	
OBJECTIFS	**ACTIONS**
2.2.1 Promouvoir et visibiliser les offres de formation initiale et continue	2.2.1.1 Élaborer un concept de promotion des formations initiales et continues
	2.2.1.2 Évaluer les outils de promotion des offres de formation de la filière de formation continue
	2.2.1.3 Élaborer un concept de découverte de la formation en filière primaire
2.2.2 Contribuer à mettre en valeur la profession	2.2.2.1 Réaliser une étude de faisabilité portant sur la rémunération des stages
	2.2.2.2 Réfléchir avec les partenaires aux pistes de renforcement de l'attractivité de la profession
2.2.3 Flexibiliser les cursus de formation pour répondre aux besoins de la société	2.2.3.1 Modulariser les formations continues certifiantes
	2.2.3.2 Renforcer la souplesse des cursus de formation (étalement, réduction du taux, variété, etc.)
	2.2.3.3 Concevoir la phase 1 du projet Calliope en focalisant la réflexion sur l'accompagnement des étudiant·e·s dans l'atteinte des attentes certifiées (CDIP – langues) et les dispositifs de formation à la pratique réflexive
	2.2.3.4 Récolter les données nécessaires à la conception du projet Calliope dans sa phase 1
	2.2.3.5 Mettre en œuvre la phase 1 du projet Calliope (attentes certifiées et pratique réflexive)
	2.2.3.6 Préparer l'évaluation de la mise en œuvre de la phase 1 du projet Calliope (attentes certifiées et pratique réflexive)
2.2.4 Proposer des programmes de mobilité	2.2.4.1 Établir des procédures pour la réalisation de la mobilité IN et OUT des étudiant·e·s
	2.2.4.2 Établir des conventions de mobilité avec des institutions académiques tierces
	2.2.4.3 Proposer des programmes de formation continue pour l'amélioration des compétences en langues des enseignant·e·s
2.2.5 Proposer un examen complémentaire d'admission pour les candidat·e·s répondant aux conditions de la CDIP (art. 4, al. 3, let. a du *Règlement concernant la reconnaissance des diplômes d'enseignement du degré primaire, du degré secondaire I et pour les écoles de maturité*)	2.2.5.1 Concevoir et organiser un examen complémentaire d'admission

ENJEU 2.3 DÉVELOPPEMENT DES PRESTATIONS DE SERVICES	
OBJECTIFS	**ACTIONS**
2.3.1 Fournir aux partenaires des données basées sur des preuves pour prendre des décisions éclairées dans le domaine de l'enseignement, la politique éducative, etc.	2.3.1.1 Réaliser une offre d'étude de monitorage du personnel enseignant dans l'espace BEJUNE sous la forme d'une prestation de service négociée avec les cantons dans le cadre des mesures de réduction des risques de pénurie (étude sociodémographique)
2.3.2 Diversifier l'offre en matière de prestations de services	2.3.2.1 Analyser les besoins spécifiques en prestations de services de nos différents partenaires 2.3.2.2 Définir les principes et les processus pour les demandes de prestations de services 2.3.2.3 Mettre en place un service de fourniture de ressources documentaires via Prêt Entre Bibliothèques dans Swisscovery à destination du PAC 2.3.2.4 Visibiliser les services et la diversité des ressources proposées par les médiathèques et leurs TestLabs 2.3.2.5 Étoffer l'offre de services des médiathèques à destination des écoles des trois cantons, y compris hors les murs

AXE 3

S'ENGAGER EN TERMES DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

ENJEU 3.1
PROMOUVOIR LA DURABILITÉ, LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL AINSI QUE L'ÉGALITÉ ET LA DIVERSITÉ

OBJECTIFS	ACTIONS
3.1.1 Renforcer une culture institutionnelle orientée sur la durabilité, la santé et le bien-être au travail, l'égalité et la diversité	3.1.1.1 Élaborer et mettre en œuvre un plan d'actions coordonnées pour la période 2026-2029

ENJEU 3.2
INNOVATION ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

OBJECTIFS	ACTIONS
3.2.1 Pérenniser l'utilisation des TestLabs auprès de différents publics	3.2.1.1 Faire une veille des nouveaux développements technologiques en lien avec les TestLabs et adapter l'offre en conséquence
3.2.2 S'assurer d'une formation adéquate du personnel de la HEP en lien avec l'intégration du numérique	3.2.2.1 Proposer des formations adaptées aux attentes et besoins du PAT et du PAC 3.2.2.2 Investiguer le potentiel des offres innovantes de formation dans la réflexion sur la flexibilisation des dispositifs (ex.: MOOC) 3.2.2.3 Former et développer avec les formateurs et les formatrices des contenus de formation continue intégrant le numérique dans les didactiques disciplinaires

ENJEU 3.3 ADÉQUATION DES FORMATIONS AUX ORIENTATIONS SOCIÉTALES	
OBJECTIFS	**ACTIONS**
3.3.1 Évaluer en continu la qualité et la pertinence des programmes de formations initiales et continues et les adapter	3.3.1.1 Ajuster et améliorer l'enquête globale de fin de formation 3.3.1.2 Évaluer les formations certifiantes et les formations obligatoires à différents moments de la formation
3.3.2 Adapter perpétuellement l'offre de formation continue pour les partenaires et le personnel de la HEP-BEJUNE	3.3.2.1 Clarifier les conditions d'admission aux formations de la FCP pour le personnel de la HEP 3.3.2.2 Assurer la possibilité d'intégrer au programme de formation continue facultative des demandes ponctuelles, et ce à court terme
3.3.3 Contribuer à mettre en œuvre le projet Calliope	3.3.3.1 Collaborer avec les employeurs à la mise en œuvre des phases 2 et 3 du projet Calliope
3.3.4 Créer des contextes favorisant l'interconnexion entre les diplô-mé·e·s dans le but de renforcer l'image de la HEP	3.3.4.1 Accompagner la création, la structuration et le suivi d'un réseau d'alumni
3.3.5 S'assurer d'une intégration adéquate de l'inclusion dans le programme de formation	3.3.5.1 Mettre à jour le référentiel de compétences 3.3.5.2 Préparer le déploiement du référentiel de compétences dans les différents dispositifs de formation concernés (pratique professionnelle, cours, etc.) 3.3.5.3 Évaluer la mise à jour du référentiel de compétences

AXE 4

COLLABORER ET COCONSTRUIRE AVEC LES ACTEURS DE SON ENVIRONNEMENT

ENJEU 4.1
UNE CIRCULATION OUVERTE ET VISIBLE DES SAVOIRS

OBJECTIFS	ACTIONS
4.1.1 Renforcer le développement d'une culture « ouverte » en faisant de l'Open Science une habitude et en anticipant les changements à venir	4.1.1.1 Opérationnaliser les lignes directrices en matière d'ORD via un plan d'actions
4.1.2 Développer le domaine des ressources éducatives libres (REL)	4.1.2.1 Élaborer des lignes directrices dans le domaine des REL qui s'appuient sur les besoins internes et externes 4.1.2.2 Valoriser et promouvoir les REL existantes et en proposer de nouvelles
4.1.3 Contribuer à la diffusion du savoir et favoriser sa transférabilité par des activités de promotion et de vulgarisation	4.1.3.1 Promouvoir l'accès libre aux publications et aux ressources en ligne 4.1.3.2 Publier des ouvrages et des revues qui mettent en dialogue les savoirs spécifiques des HEP (à l'articulation entre monde académique et professionnalisation)

ENJEU 4.2
CULTURE COMMUNE ET PARTENARIATS

OBJECTIFS	ACTIONS
4.2.1 Renforcer la visibilité et la mise en valeur des activités de la HEP-BEJUNE	4.2.1.1 Concevoir une vidéo de présentation de l'institution 4.2.1.2 Initier les membres du PAC au travail avec les médias
4.2.2 Renforcer le rapprochement des partenaires afin de connaître leurs enjeux majeurs (services de l'enseignement des cantons BEJUNE, établissements scolaires, associations professionnelles, monde politique)	4.2.2.1 Intégrer les différents acteurs aux projets d'évolution des dispositifs de formation 4.2.2.2 Maintenir et développer les espaces de collaboration avec les partenaires, en particulier avec les cantons BEJUNE



LISTE DES ACRONYMES

BE	Canton de Berne
Calliope	Projet commun (canton – institutions de formation) visant à accompagner les enseignantes et les enseignants dans leur formation initiale, lors de leur entrée dans la profession puis durant leur parcours professionnel
CDIP	Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique
CDCE	Conseil des délégué·e·s du corps estudiantin
COSTRA	Comité stratégique
ComPer	Commission du personnel
ECR	Enseignant·e chargé·e de recherche
FCP	Filière de formation continue et postgrade
GED	Gestion électronique des documents
HEP	Haute École Pédagogique
HEP-BEJUNE	Haute École Pédagogique des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel
IA	Intelligence artificielle
JU	Canton du Jura
LEHE	Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles
MOOC	Massive Open Online Course
NE	Canton de Neuchâtel
ORD	Open Research Data
PAC	Personnel académique
PAT	Personnel administratif et technique
REL	Ressources éducatives libres
Swisscovery	Plateforme nationale qui rassemble des informations scientifiques provenant d'environ 500 bibliothèques suisses
TestLab	Espace de découvertes, de tests et d'apprentissage numérique



IMPRESSUM

Publié par :
Haute École Pédagogique BEJUNE

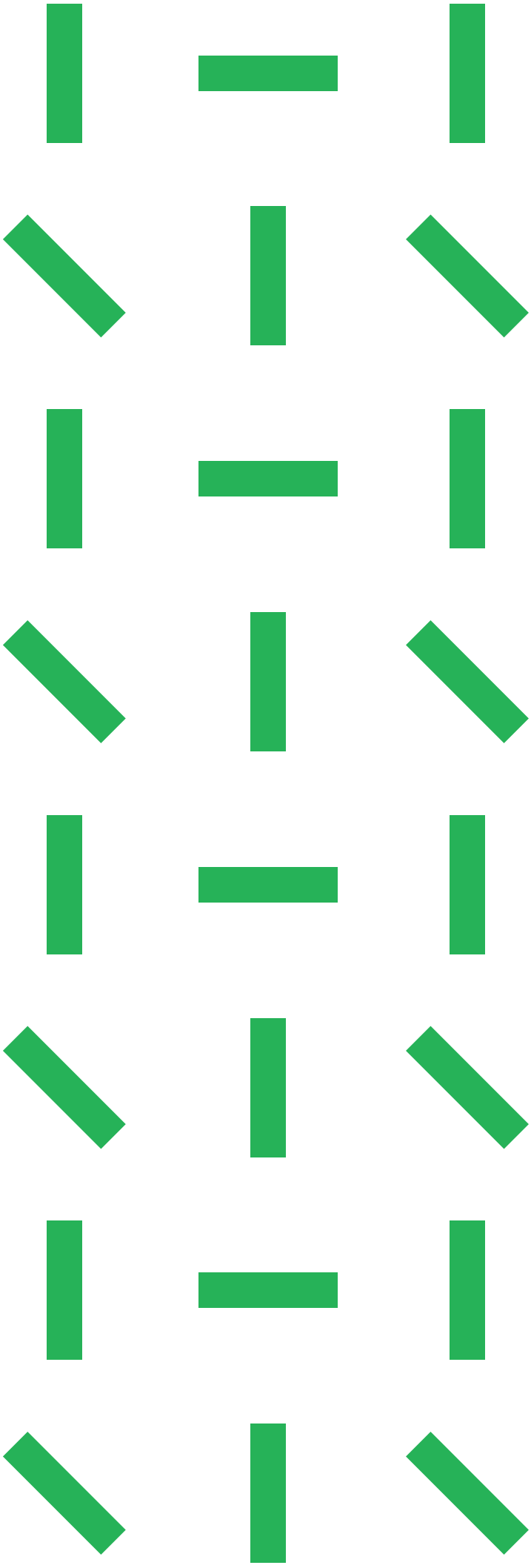
Coordination rédaction :
Claudine Chappuis
François Riat

Photographie :
Meyer & Kangangi

Conception et réalisation graphique :
Pomzed Communication

Date de publication :
Septembre 2025

© HEP-BEJUNE, 2025



HEP BEJUNE

Haute École Pédagogique BEJUNE
Route de Moutier 14
2800 Delémont
Suisse

T 0844 886 996
info@hep-bejune.ch
www.hep-bejune.ch